

Equité et Rémunérations: la CFE-CGC relance les négociations sur la Participation

09 juin 2016

AG Groupe : 60 000 € pour chacun des 500 super directeurs du Groupe

L'assemblée générale des actionnaires du Groupe a entériné le 19 mai l'attribution de quelques 30 M€ d'actions gratuites pour 500 directeurs.

Cela représente une moyenne de 60 000 euros de surprime par personne !

La résolution « C » déposée par la CFE-CGC via l'actionnariat salarié, qui demandait une enveloppe équivalente pour les salariés, a été rejetée y compris par les représentants de l'Etat.

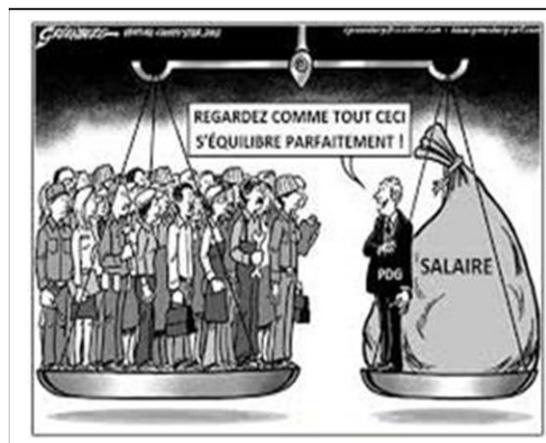
Retraites chapeaux : ça continue pour 50 SDF

De même, malgré notre opposition en assemblée générale, l'attribution des retraites chapeau à une cinquantaine de SDF, « Sans Difficultés Financières » va se poursuivre.

Bilan AG Groupe : la CFE-CGC dénonce ces abus

Dans ce contexte exacerbé par les dérapages salariaux de Renault et des autres, la CFE-CGC a fait une large publicité du manque flagrant d'équité auprès de l'Etat, des grands investisseurs et des journalistes, tous nous ont écoutés avec attention.

Le 26 mai, la CFE-CGC premier représentant de l'actionnariat salarié du Groupe, a envoyé à la Direction une lettre de demande d'ouverture de négociations en vue d'apporter, via une amélioration de la Participation, un juste rééquilibrage des rémunérations entre Direction et salariés. Le 27 mai, Force Ouvrière a aussi envoyé une lettre dans ce sens.



Réponse de la Direction : réouverture de négociations le 13 juin !

Rappelons que, conscients du déséquilibre induit notamment par les retraites chapeaux, nous avons déjà obtenu en février une rallonge de 6 M€ de la Participation, mais ça, c'était avant la « surprime » des 30 M€ pour les 500 super directeurs.

Néanmoins, la Direction nous a répondu en acceptant d'ouvrir une nouvelle négociation en vue d'améliorer la Participation. Les discussions débutent lundi 13 juin.

**Pour la CFE-CGC, ce n'est pas encore une victoire,
mais c'est un changement d'attitude significatif.**

Dès lundi, vos élus CFE-CGC porteront la voix des salariés comme ils le font depuis trois ans sur ces affaires (retraites chapeaux, supra rémunérations) qui transgressent les règles élémentaires du management : **l'équité et l'exemplarité.**

*Pour votre avenir dans le groupe SAFRAN et la défense, en toute indépendance, de vos intérêts
adhérez à la CFE-CGC !*